

ECOPOLE
MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

17, rue de Bouillé
44000 NANTES

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES
EXERCICE 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission que vous m'avez confiée lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2006, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels d'ECOPOLE - MAISON DE L'ENVIRONNEMENT tels qu'ils sont joints au présent rapport (pages 3 à 14 ci-après),
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau du Conseil d'Administration du 17 avril 2007.

Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9, 1° alinéa du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Les subventions de fonctionnement représentent 64 % des produits d'exploitation de votre structure. Dans le cadre de nos contrôles, nous avons été amenés à vérifier que ces produits soient correctement comptabilisés et que les règles liées à la séparation des exercices soient respectées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations synthétiques préparées pour la présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006 à l'assemblée générale, étant précisé qu'aucun commentaire de gestion n'a été porté à mon appréciation.

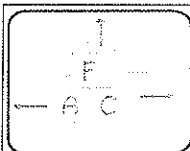
Fait à Nantes,
Le 5 mai 2007
Pour la S.A.R.L. EQUIVALENCES AUDIT,

O. MOCQUARD
Commissaire aux Comptes

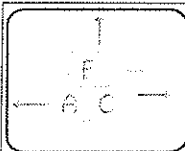


EQUIVALENCES AUDIT S.A.R.L.
Société de Commissariat aux Comptes inscrite

8, rue des Saumonières - B.P. 42435 - 44324 NANTES CEDEX 3

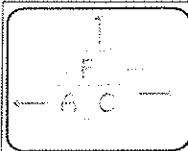
**BILAN ACTIF**

	31/12/2006			31/12/2005
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	17 334.67	16 896.68	437.99	676.89
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	48 944.94	43 733.75	5 211.19	8 147.88
Autres immobilisations corporelles	220 702.44	193 843.22	26 859.22	26 722.04
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Autres titres immobilisés	1 143.62		1 143.62	1 143.62
Autres immobilisations financières	5 335.72		5 335.72	5 335.72
TOTAL (I)	293 461.39	254 473.65	38 987.74	42 026.15
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				1 583.29
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	14 404.28		14 404.28	37 712.00
Autres créances	85 976.72		85 976.72	67 150.51
Valeurs mobilières de placement	38 646.00		38 646.00	4 446.47
Disponibilités	129.28		129.28	6 393.84
Charges constatées d'avance (3)	11 426.11		11 426.11	9 426.53
TOTAL (II)	150 582.39		150 582.39	126 712.64
TOTAL GENERAL (I à V)	444 043.78	254 473.65	189 570.13	168 738.79



BILAN PASSIF

	31/12/2006	31/12/2005
	Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	20 981.47	20 981.47
Report à nouveau	- 20 481.19	- 71 190.52
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	54 488.88	50 709.33
Autres fonds associatifs		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	9 874.73	14 013.95
TOTAL (I)	64 863.89	14 514.23
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	9 800.00	3 500.00
TOTAL (IV)	9 800.00	3 500.00
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	35 932.74	48 392.66
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 192.17	22 149.72
Dettes fiscales et sociales	60 334.74	78 097.46
Autres dettes	217.58	142.52
Produits constatés d'avance (1)	2 229.01	1 942.20
TOTAL (V)	114 906.24	150 724.56
TOTAL GENERAL (I à VI)	189 570.13	168 738.79
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	97 197.80	117 417.08
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	17 708.44	33 307.48
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	2 562.81	



COMpte DE RESULTAT

	31/12/2006	31/12/2005	
	Total	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises	3 549.11	6 769.22	
Prestations de services	75 614.46	80 621.60	
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION	79 163.57	87 390.82	
Subventions d'exploitation	409 568.00	372 110.00	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	146 145.71	136 790.14	
Autres produits	4 479.14	3 559.45	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	639 356.42	599 850.41	
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	2 944.78	5 061.96	
Autres achats et charges externes (2)	171 716.64	136 535.79	
Impôts, taxes et versements assimilés	17 759.63	17 758.16	
Salaires et traitements	258 729.14	258 366.26	
Charges sociales	112 985.11	115 429.59	
Autres charges de personnel	4 400.00	600.00	
Dotations aux amortissements sur immobilisations	12 070.35	19 687.75	
Autres charges	2 007.79	3 323.79	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	582 613.44	556 763.30	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	56 742.98	43 087.11
PRODUITS FINANCIERS			
Autres intérêts et produits assimilés (4)	1 037.26	1 333.00	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	1 037.26	1 333.00
CHARGES FINANCIERES			
Intérêts et charges assimilées (5)	2 012.92	2 622.99	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)	2 012.92	2 622.99
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	- 975.66	- 1 289.99
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	55 767.32	41 797.12



COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2006	31/12/2005
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		2 039.24	479.92
Sur opérations en capital		4 639.22	13 647.52
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		6 678.46	14 127.44
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		1 656.90	136.12
Sur opérations en capital			1 579.11
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		1 656.90	1 715.23
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		5 021.56	12 412.21
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		647 072.14	615 310.85
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)		586 283.26	561 101.52
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		60 788.88	54 209.33
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		6 300.00	3 500.00
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		54 488.88	50 709.33
<i>(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		<i>2 033.47</i>	<i>405.75</i>
<i>(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		<i>159.93</i>	<i>133.95</i>



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

"Par souci de simplification, les informations obligatoires
mais non applicables au dossier présent et celles jugées
non significatives ne sont pas présentées."



Faits caractéristiques

. Le fonds de roulement au 31 Décembre :

	31.12.2006	31/12/2005
Fonds propres	64 864	14 514
Emprunts BFCC	33 307	48 221
Dettes recours amiable	-	15 203
- Immobilisations	-38 988	- 42 026
Fonds de roulement	+59 183 €	+ 35 912 €

. Un **emprunt de 75 000 €** a été souscrit début 2004 auprès de la BFCC, garantie solidaire sur l'emprunt :

- C U N à hauteur de 75 % soit 56 250 €
- Mairie de Nantes à hauteur de 25 % soit 18 750 €.



ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Règles et méthodes comptables

(Règlement C.R.C n° 99-01 & 99-03)

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2006 dont le total est de 189 570.13 Euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagent un résultat de 54 488.88 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2006 au 31/12/2006.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Par dérogation aux principes comptables de présentation, les charges et produits sur exercices antérieurs sont présentés avec les charges et produits exceptionnels. Ils ne perturbent pas ainsi les charges et produits d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
. Selon les termes du règlement du CRC du 3.11.2005, il est fait application de l'annexe simplifiée.
En conséquence les principes suivants sont appliqués :

- Durées d'usage (linéaire ou dégressif) pour déterminer l'amortissement des immobilisations non décomposables.
- Approche de la méthode par composants et prise en compte de la valeur résiduelle dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

. Les durées à ce jour sont les suivantes :

- Matériel audio visuel	5 ans
- Fonds documentaire	4 ans
- Agen. et aménag. des constructions	1 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 et 5 ans
- Mobilier	10 ans

Participation. autres titres immobilisés. valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires . Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissements

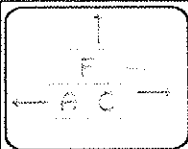
Elles font l'objet d'une reprise au niveau du compte de résultat au prorata des amortissements des investissements qu'elles financent. Les financeurs devront s'engager à financer leur renouvellement.



IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	17 334.67	
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		51 273.48	955.00
Installations générales, agencements et aménagements divers		85 992.86	1 177.59
Matériel de bureau et informatique, mobilier		160 359.33	6 899.35
	Total III	297 625.67	9 031.94
Immobilisations financières			
Autres titres immobilisés		1 143.62	
Prêts et autres immobilisations financières		5 335.72	
	Total IV	6 479.34	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		321 439.68	9 031.94

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			17 334.67	
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		3 283.54	48 944.94	
Installations générales, agencements et aménagements divers			87 170.45	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		33 726.69	133 531.99	
	Total III	37 010.23	269 647.38	
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés			1 143.62	
Prêts et autres immobilisations financières			5 335.72	
	Total IV		6 479.34	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		37 010.23	293 461.39	



AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles				
Total II	16 657.78	238.90		16 896.68
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	43 125.60	3 891.69	3 283.54	43 733.75
Installations générales, agencements et aménagements divers	85 992.86	9.81		86 002.67
Matériel de bureau et informatique, mobilier	133 637.29	7 929.95	33 726.69	107 840.55
Total III	262 755.75	11 831.45	37 010.23	237 576.97
TOTAL GENERAL (I + II + III)	279 413.53	12 070.35	37 010.23	254 473.65

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIR							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
Montant net début d'ex.	Augmen- -tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.	



ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
	Autres immobilisations financières	5 335.72		5 335.72
De l'actif circulant				
	Autres créances clients	14 404.28	14 404.28	
	Personnel et comptes rattachés	500.00	500.00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 319.72	3 319.72	
	Autres impôts taxes et versements assimilés	82 157.00	82 157.00	
	Charges constatées d'avance	11 426.11	11 426.11	
	Total	117 142.83	111 807.11	5 335.72

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
	- à deux ans maximum à l'origine	2 625.26	2 625.26		
	- à plus de deux ans à l'origine	33 307.48	15 599.04	17 708.44	
	Fournisseurs et comptes rattachés	16 192.17	16 192.17		
	Personnel et comptes rattachés	23 313.00	23 313.00		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 344.74	35 344.74		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 677.00	1 677.00		
	Autres dettes	217.58	217.58		
	Produits constatés d'avance	2 229.01	2 229.01		
	Total	114 906.24	97 197.80	17 708.44	
	<i>(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	<i>14 913.91</i>			



DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

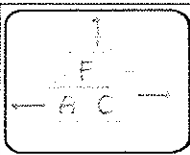
		31/12/2006	31/12/2005
Créances clients et comptes rattachés			
418000	Clients fact. à établir	3 352.00	800.00
	Total	3 352.00	800.00
Autres créances			
438700	Org.sociaux à recevoir	1 919.72	10 145.54
448700	Subventions à recevoir	82 157.00	55 428.00
468700	Divers prod. à recevoir		134.97
	Total	84 076.72	65 708.51
Disponibilités			
518700	Intérêts courus à recev.	61.75	
	Total	61.75	
TOTAL GENERAL		87 490.47	66 508.51

DETAIL DES CHARGES A PAYER

		31/12/2006	31/12/2005
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
168840	Intérêts courus s/emprunt	62.45	90.42
518600	Intérêts courus à payer		80.85
	Total	62.45	171.27
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
408100	Fourn., fact. non parv.	6 214.60	12 828.94
	Total	6 214.60	12 828.94
Dettes fiscales et sociales			
428200	Dettes prov. p/c payés	23 313.00	22 276.00
428600	Personnel, charges à paye		2 175.00
438200	Charges soc. s/c payés	11 657.00	11 138.00
438600	Org. sociaux charg à paye		1 087.50
	Total	34 970.00	36 676.50
TOTAL GENERAL		41 247.05	49 676.71

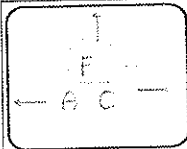
DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

		31/12/2006	31/12/2005
487000	Produits const. d'avance	2 229.01	1 942.20
TOTAL GENERAL		2 229.01	1 942.20



DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

		31/12/2006	31/12/2005
486000	Charges const. d'avance	11 426.11	9 426.53
TOTAL GENERAL		11 426.11	9 426.53



TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Subv.Fondation de France "Bruit" 2005	3 500.00	3 500.00			3 500.00
Subv.Fondation de France "Bruit" 2006	3 500.00			3 500.00	3 500.00
Subv.Fondation de France "Bruit" 2006	2 800.00			2 800.00	2 800.00
Total	9 800.00	3 500.00		6 300.00	9 800.00

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Total					

**ECOPOLE
MAISON DE L'ENVIRONNEMENT**

17, rue de Bouillé
44000 NANTES

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES
EXERCICE 2006**

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Nantes,
Le 5 mai 2007
Pour la S.A.R.L. EQUIVALENCES AUDIT,


O. MOCQUARD
Commissaire aux Comptes

EQUIVALENCES AUDIT S.A.R.L.
Société de Commissariat aux Comptes inscrite

8, rue des Saumonières - B.P. 42435 - 44324 NANTES CEDEX 3

**ECOPOLE
MAISON DE L'ENVIRONNEMENT**

17, rue de Bouillé

44000 NANTES

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

EXERCICE 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2006, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels d'ECOPOLE - MAISON DE L'ENVIRONNEMENT tels qu'ils sont joints au présent rapport (pages 3 à 13 ci-après),
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau du Conseil d'Administration du 11 mars 2008.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9, 1° alinéa du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les subventions de fonctionnement représentent 62 % des produits d'exploitation de votre structure. Dans le cadre de nos contrôles, nous avons été amenés à vérifier que ces produits soient correctement comptabilisés et que les règles liées à la séparation des exercices soient respectées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations synthétiques préparées pour la présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 à l'assemblée générale, étant précisé qu'aucun commentaire de gestion n'a été porté à notre appréciation.

Fait à Nantes,
Le 17 mars 2008
Pour la S.A.R.L. EQUIVALENCES AUDIT,

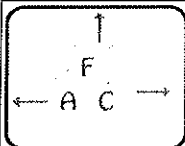
O. MOCQUARD
Commissaire aux Comptes



EQUIVALENCES AUDIT S.A.R.L.
Société de Commissariat aux Comptes inscrite

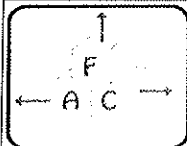
8, rue des Saumonières - B.P. 42435 - 44324 NANTES CEDEX 3





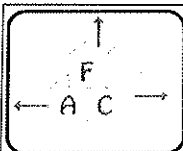
BILAN PASSIF

	31/12/2007	31/12/2006
	Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	20 981.47	20 981.47
Report à nouveau	34 007.69	- 20 481.19
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	22 171.72	54 488.88
Autres fonds associatifs		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	6 839.73	9 874.73
TOTAL	(I)	64 863.89
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		9 800.00
TOTAL	(IV)	9 800.00
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	17 804.56	35 932.74
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 565.11	16 192.17
Dettes fiscales et sociales	61 703.75	60 334.74
Autres dettes	286.12	217.58
Produits constatés d'avance (1)	500.00	2 229.01
TOTAL	(V)	114 906.24
TOTAL GENERAL	(I à VI)	189 570.13
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	89 859.54	97 197.80
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		17 708.44
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		2 562.81



COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2007	31/12/2006
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	715.78	3 549.11
Prestations de services	93 518.47	75 614.46
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION	94 234.25	79 163.57
Subventions d'exploitation	375 661.41	409 568.00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	124 451.24	146 145.71
Autres produits	5 159.80	4 479.14
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	599 506.70	639 356.42
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	598.76	2 944.78
Autres achats et charges externes (2)	176 539.45	171 716.64
Impôts, taxes et versements assimilés	18 220.14	17 759.63
Salaires et traitements	269 044.89	258 729.14
Charges sociales	109 175.55	112 985.11
Autres charges de personnel	2 557.12	4 400.00
Dotations aux amortissements sur immobilisations	13 008.46	12 070.35
Autres charges	1 710.01	2 007.79
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	590 854.38	582 613.44
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	8 652.32
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	2 657.91	1 037.26
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	2 657.91
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées (5)	1 205.85	2 012.92
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)	2 012.92
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	1 452.06
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	10 104.38



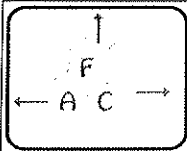
COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2007	31/12/2006
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		519.73	2 039.24
Sur opérations en capital		3 035.00	4 639.22
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	(VII)	3 554.73	6 678.46
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		1 287.39	1 656.90
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(VIII)	1 287.39	1 656.90
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)	2 267.34	5 021.56
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	605 719.34	647 072.14
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX)	593 347.62	586 283.26
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		12 371.72	60 788.88
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		9 800.00	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			6 300.00
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		22 171.72	54 488.88
<i>(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		<i>517.61</i>	<i>2 033.47</i>
<i>(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		<i>1 132.22</i>	<i>159.93</i>



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

"Par souci de simplification, les informations obligatoires
mais non applicables au dossier présent et celles jugées
non significatives ne sont pas présentées."



ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Règles et méthodes comptables

(Règlement C.R.C n° 99-01 & 99-03)

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2007 dont le total est de 173 860.15 Euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagent un résultat de 22 171.72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2007 au 31/12/2007.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Par dérogation aux principes comptables de présentation, les charges et produits sur exercices antérieurs sont présentés avec les charges et produits exceptionnels. Ils ne perturbent pas ainsi les charges et produits d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
. Selon les termes du règlement du CRC du 3.11.2005, il est fait application de l'annexe simplifiée.
En conséquence les principes suivants sont appliqués :

- Durées d'usage (linéaire ou dégressif) pour déterminer l'amortissement des immobilisations non décomposables.
- Approche de la méthode par composants et prise en compte de la valeur résiduelle dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

. Les durées à ce jour sont les suivantes :

- Matériel audio visuel	5 ans
- Fonds documentaire	4 ans
- Agen. et aménag. des constructions	1 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 et 5 ans
- Mobilier	10 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires . Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. *Il existe une plus-value latente au 31/12/2007 de 200,15 €.*

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissements

Elles font l'objet d'une reprise au niveau du compte de résultat au prorata des amortissements des investissements qu'elles financent. Les financeurs devront s'engager à financer leur renouvellement.



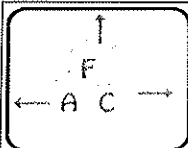
Faits caractéristiques

. Le fonds de roulement au 31 Décembre :

	31.12.2006	31/12/2007
Fonds propres	64 864	84 001
Emprunts BFCC	33 307	17 708
Dettes recours amiable	-	-
- Immobilisations	-38 988	- 31 227
Fonds de roulement	+59 183 €	+ 70 482 €

. Un emprunt de 75 000 € a été souscrit début 2004 auprès de la BFCC, garantie solidaire sur l'emprunt :

- C U N à hauteur de 75 % soit 56 250 €
- Mairie de Nantes à hauteur de 25 % soit 18 750 €.



IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total II	17 334.67		1 506.36
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	48 944.94		363.90
Installations générales, agencements et aménagements divers	87 170.45		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	133 531.99		3 377.95
Total III	269 647.38		3 741.85
Immobilisations financières			
Autres titres immobilisés	1 143.62		
Prêts et autres immobilisations financières	5 335.72		
Total IV	6 479.34		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	293 461.39		5 248.21

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		636.33	18 204.70	
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		449.72	48 859.12	
Installations générales, agencements et aménagements divers			87 170.45	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		34 306.64	102 603.30	
Total III		34 756.36	238 632.87	
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés			1 143.62	
Prêts et autres immobilisations financières			5 335.72	
Total IV			6 479.34	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		35 392.69	263 316.91	

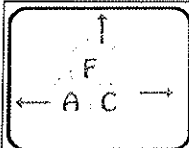


AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles				
Total II	16 896.68	325.72	636.33	16 586.07
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	43 733.75	4 298.06	449.72	47 582.09
Installations générales, agencements et aménagements divers	86 002.67	392.49		86 395.16
Matériel de bureau et informatique, mobilier	107 840.55	7 992.19	34 306.64	81 526.10
Total III	237 576.97	12 682.74	34 756.36	215 503.35
TOTAL GENERAL (I + II + III)	254 473.65	13 008.46	35 392.69	232 089.42

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIR							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début d'ex.	Augmentations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.



ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
	Autres immobilisations financières	5 335.72		5 335.72
De l'actif circulant				
	Autres créances clients	18 705.52	18 705.52	
	Personnel et comptes rattachés	300.00	300.00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 860.86	7 860.86	
	Autres impôts taxes et versements assimilés	33 602.00	33 602.00	
	Charges constatées d'avance	9 444.09	9 444.09	
Total		75 248.19	69 912.47	5 335.72

--	--

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
	- à deux ans maximum à l'origine	96.12	96.12		
	- à plus de deux ans à l'origine	17 708.44	17 708.44		
	Fournisseurs et comptes rattachés	9 565.11	9 565.11		
	Personnel et comptes rattachés	24 835.60	24 835.60		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 868.15	36 868.15		
	Autres dettes	286.12	286.12		
	Produits constatés d'avance	500.00	500.00		
Total		89 859.54	89 859.54		

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	15 599.04
---	-----------



DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

		31/12/2007	31/12/2006
Créances clients et comptes rattachés			
418000	Clients fact. à établir		3 352.00
Total			3 352.00
Autres créances			
438700	Org. sociaux à recevoir	6 446.86	1 919.72
448700	Subventions à recevoir	33 500.00	82 157.00
Total		39 946.86	84 076.72
Disponibilités			
518700	Intérêts courus à recev.		61.75
Total			61.75
TOTAL GENERAL		39 946.86	87 490.47

DETAIL DES CHARGES A PAYER

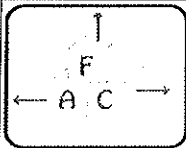
		31/12/2007	31/12/2006
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
168840	Intérêts courus s/emprunt	33.21	62.45
518600	Intérêts courus à payer	62.91	
Total		96.12	62.45
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
408100	Fourn., fact. non parv.	4 864.19	6 214.60
Total		4 864.19	6 214.60
Dettes fiscales et sociales			
428200	Dettes prov. p/c payés	24 830.00	23 313.00
428600	Personnel, charges à paye	5.60	
438200	Charges soc. s/c payés	12 415.00	11 657.00
Total		37 250.60	34 970.00
TOTAL GENERAL		42 210.91	41 247.05

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

		31/12/2007	31/12/2006
487000	Produits const. d'avance	500.00	2 229.01
TOTAL GENERAL		500.00	2 229.01

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

		31/12/2007	31/12/2006
486000	Charges const. d'avance	9 444.09	11 426.11
TOTAL GENERAL		9 444.09	11 426.11



TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Subv.Fondation de France "Bruit" 2005	3 500.00	3 500.00	3 500.00		
Subv.Fondation de France "Bruit" 2006	3 500.00	3 500.00	3 500.00		
Subv.Fondation de France "Bruit" 2006	2 800.00	2 800.00	2 800.00		
Total	9 800.00	9 800.00	9 800.00		

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Total					

**ECOPOLE
MAISON DE L'ENVIRONNEMENT**

17, rue de Bouillé

44000 NANTES

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

EXERCICE 2007

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Nantes,
Le 17 mars 2008
Pour la S.A.R.L. EQUIVALENCES AUDIT,


O. MOCQUARD
Commissaire aux Comptes

EQUIVALENCES AUDIT S.A.R.L.
Société de Commissariat aux Comptes inscrite

8, rue des Saumonières - B.P. 42435 - 44324 NANTES CEDEX 3

ECOPOLE
MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

17, rue de Bouillé

44000 NANTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2006, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels d'ECOPOLE - MAISON DE L'ENVIRONNEMENT tels qu'ils sont joints au présent rapport (pages 3 à 14 ci-après),
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 2 avril 2009.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice, résultant de la constitution, pour la première fois en 2008, d'une provision pour indemnités de départ à la retraite, selon les modalités exposées dans la note « Règles et méthodes comptables – Provisions pour charges » de l'annexe.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9, 1° alinéa du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note de l'annexe « Règles et méthodes comptables – Provisions pour charges » expose le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice relatif à la provision pour indemnités de départ à la retraite pour une partie des salariés.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'association, nous avons été conduits à examiner la régularité du changement de méthode décrit dans l'annexe et la présentation qui en a été faite afin de rétablir la comparabilité des comptes. Nous avons, par ailleurs, obtenu les éléments probants recherchés sur le caractère raisonnable de l'évaluation de la provision correspondante comptabilisée dans les comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations synthétiques préparées pour la présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 à l'assemblée générale, étant précisé qu'aucun commentaire de gestion n'a été porté à notre appréciation.

Fait à Nantes,
Le 3 avril 2009
Pour la S.A.R.L. EQUIVALENCES AUDIT,


O. MOCQUARD
Commissaire aux Comptes

EQUIVALENCES AUDIT S.A.R.L.
Société de Commissariat aux Comptes inscrite

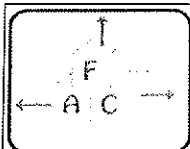
8, rue des Saumonières - B.P. 42435 - 44324 NANTES CEDEX 3





BILAN PASSIF

		31/12/2008	31/12/2007
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise		43 153.19	20 981.47
Report à nouveau		16 490.69	34 007.69
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		30 604.72	22 171.72
Autres fonds associatifs			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		3 804.73	6 839.73
TOTAL	(I)	94 053.33	84 000.61
PROVISIONS			
Provisions pour charges		19 764.00	
TOTAL	(III)	19 764.00	
FONDS DEBIES			
Sur subventions de fonctionnement		21 378.00	
TOTAL	(IV)	21 378.00	
DETTES (1)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		1 395.51	17 804.56
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		23 432.15	9 565.11
Dettes fiscales et sociales		69 466.65	61 703.75
Autres dettes		384.06	286.12
Produits constatés d'avance (1)		500.00	500.00
TOTAL	(V)	95 178.37	89 859.54
TOTAL GENERAL	(I à VI)	230 373.70	173 860.15
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		95 178.37	88 466.75
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			1 392.79



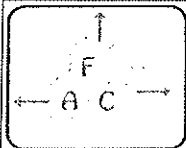
COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2008	31/12/2007
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	310.60	715.78
Prestations de services	135 068.32	113 518.47
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION	135 378.92	114 234.25
Subventions d'exploitation	417 691.57	355 661.41
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	112 161.22	124 451.24
Autres produits	5 453.42	5 159.80
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	670 685.13	599 506.70
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	176.38	598.76
Autres achats et charges externes (2)	211 588.15	176 539.45
Impôts, taxes et versements assimilés	22 993.39	18 220.14
Salaires et traitements	262 680.11	269 044.89
Charges sociales	110 874.33	109 175.55
Autres charges de personnel	5 741.36	2 557.12
Dotations aux amortissements sur immobilisations	9 842.74	13 008.46
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 247.00	
Autres charges	1 919.45	1 710.01
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	628 062.91	590 854.38
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	42 622.22
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	2 824.03	2 657.91
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	2 824.03
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées (5)	557.32	1 205.85
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)	1 205.85
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	2 266.71
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	44 888.93
		10 104.38



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

"Par souci de simplification, les informations obligatoires
mais non applicables au dossier présent et celles jugées
non significatives ne sont pas présentées."



ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Règles et méthodes comptables

(Règlement C.R.C n° 99-01 & 99-03)

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2008 dont le total est de 230 373.70 Euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagent un résultat de 30 604.72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2008 au 31/12/2008.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Par dérogation aux principes comptables de présentation, les charges et produits sur exercices antérieurs sont présentés avec les charges et produits exceptionnels. Ils ne perturbent pas ainsi les charges et produits d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
. Selon les termes du règlement du CRC du 3.11.2005, il est fait application de l'annexe simplifiée.
En conséquence les principes suivants sont appliqués :

- Durées d'usage (linéaire ou dégressif) pour déterminer l'amortissement des immobilisations non décomposables.
- Approche de la méthode par composants et prise en compte de la valeur résiduelle dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

. Les durées à ce jour sont les suivantes :

- Matériel audio visuel	5 ans
- Fonds documentaire	4 ans
- Agen. et aménag. des constructions	1 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 et 5 ans
- Mobilier	10 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

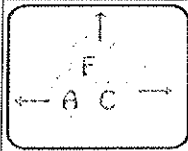
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires . Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. *Il existe une plus-value latente au 31/12/2008 de 841.00 €.*

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissements

Elles font l'objet d'une reprise au niveau du compte de résultat au prorata des amortissements des investissements qu'elles financent. Les financeurs devront s'engager à financer leur renouvellement.



Fonds dédiés

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite au cours de l'exercice en produits n'a pu être utilisée en totalité, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrite en charges sous la rubrique "engagements à réaliser sur subventions attribuées" (compte 689400) et au passif du bilan sous le compte "fonds dédiés" (compte 194000).

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" seront reprises en produits au cours des exercices suivants au rythme de réalisation des engagements.

Provisions pour charges

Changement de méthode :

A partir de cet exercice, il a été décidé de constituer une provision pour engagement retraite pour une partie du personnel.

La méthode retenue pour l'exercice 2008 est celle respectant les recommandations de l'ordre des experts comptables et du Conseil National de Comptabilité (n° 2003 R 01).

La méthode retenue tient compte des éléments principaux suivants :

- départ à 60 ans suivant l'âge du personnel.
- intégration des charges sociales.
- la méthode de calcul est la méthode rétrospective prorata temporis.
- salariés âgés de plus de 50 ans au 31/12/2008 (3 salariés).

La provision retraite au 31/12/2007 pour un montant de 17 517 € a fait l'objet d'une reprise sur les fonds propres.

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

(Article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif).

- Rémunérations globales = Néant.
- Avantages en nature = Néant.

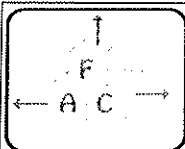
Faits caractéristiques

. Le fonds de roulement au 31 Décembre :

	31.12.2008	31/12/2007
Fonds propres	94 053	84 001
Emprunts BFCC	1393	17 708
Dettes recours amiable	-	-
- Immobilisations	-28 504	- 31 227
Fonds de roulement	+66 942 €	+ 70 482 €

. Un emprunt de 75 000 € a été souscrit début 2004 auprès de la BFCC, garantie solidaire sur l'emprunt :

- C U N à hauteur de 75 % soit 56 250 €
- Mairie de Nantes à hauteur de 25 % soit 18 750 €.



IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Total II	18 204.70		
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	48 859.12		
Installations générales, agencements et aménagements divers	87 170.45		2 700.00
Matériel de bureau et informatique, mobilier	102 603.30		2 471.00
Total III	238 632.87		5 171.00
Immobilisations financières			
Autres titres immobilisés	1 143.62		
Prêts et autres immobilisations financières	5 335.72		1 948.49
Total IV	6 479.34		1 948.49
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	263 316.91		7 119.49

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			18 204.70	
(II)				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		536.59	48 322.53	
Installations générales, agencements et aménagements divers			89 870.45	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		25 278.45	79 795.85	
Total III		25 815.04	217 988.83	
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés			1 143.62	
Prêts et autres immobilisations financières			7 284.21	
Total IV			8 427.83	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		25 815.04	244 621.36	

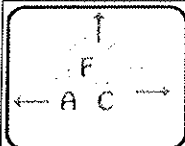


AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles				
Total II	16 586.07	575.67		17 161.74
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	47 582.09	764.30	536.59	47 809.80
Installations générales, agencements et aménagements divers	86 395.16	404.49		86 799.65
Matériel de bureau et informatique, mobilier	81 526.10	8 098.28	25 278.45	64 345.93
Total III	215 503.35	9 267.07	25 815.04	198 955.38
TOTAL GENERAL (I + II + III)	232 089.42	9 842.74	25 815.04	216 117.12

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIR							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début d'ex.	Augmen- -tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.



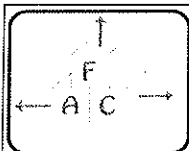
ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
	Autres immobilisations financières	7 284.21		7 284.21
De l'actif circulant				
	Autres créances clients	94 768.54	94 768.54	
	Personnel et comptes rattachés	300.00	300.00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 037.80	11 037.80	
	Autres impôts taxes et versements assimilés	37 040.00	37 040.00	
	Charges constatées d'avance	2 217.87	2 217.87	
Total		152 648.42	145 364.21	7 284.21

--	--

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
	- à deux ans maximum à l'origine	2.72	2.72		
	- à plus de deux ans à l'origine	1 392.79	1 392.79		
	Fournisseurs et comptes rattachés	23 432.15	23 432.15		
	Personnel et comptes rattachés	26 642.03	26 642.03		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 731.62	40 731.62		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 093.00	2 093.00		
	Autres dettes	384.06	384.06		
	Produits constatés d'avance	500.00	500.00		
Total		95 178.37	95 178.37		

<i>(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	16 315.65
--	-----------

**DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR**

	31/12/2008	31/12/2007
Créances clients et comptes rattachés		
418000 Clients fact. à établir	42 842.49	
Total	42 842.49	
Autres créances		
438700 Org.sociaux à recevoir	9 595.80	6 446.86
448700 Subventions à recevoir	37 040.00	33 500.00
Total	46 635.80	39 946.86
TOTAL GENERAL	89 478.29	39 946.86

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
168840 Intérêts courus s/emprunt	2.72	33.21
518600 Intérêts courus à payer		62.91
Total	2.72	96.12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408100 Fourn., fact. non parv.	14 368.17	4 864.19
Total	14 368.17	4 864.19
Dettes fiscales et sociales		
428200 Dettes prov. p/c payés	26 631.00	24 830.00
428600 Personnel, charges à paye		5.60
438200 Charges soc. s/c payés	13 315.00	12 415.00
Total	39 946.00	37 250.60
TOTAL GENERAL	54 316.89	42 210.91

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2008	31/12/2007
487000 Produits const. d'avance	500.00	500.00
TOTAL GENERAL	500.00	500.00

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	31/12/2008	31/12/2007
486000 Charges const. d'avance	2 217.87	9 444.09
TOTAL GENERAL	2 217.87	9 444.09



TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Subv.Fondation de France " 100 jardins"	8 000.00			3 000.00	3 000.00
Subv.Crédit Mutuel "Floralies"	13 500.00			5 625.00	5 625.00
Subv.CDVA "Agenda 21"	5 000.00			3 333.00	3 333.00
Subv..Conseil Général "Exposition écogeste"	15 400.00			5 100.00	5 100.00
Subv.Conseil Général "Agenda 21"	10 800.00			4 320.00	4 320.00
Total	52 700.00			21 378.00	21 378.00

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Total					

ECOPOLE
MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

17, rue de Bouillé
44000 NANTES

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE 2008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Nantes,
Le 3 avril 2009
Pour la S.A.R.L. EQUIVALENCES AUDIT,


O. MOCOQUARD
Commissaire aux Comptes